

Le Menduliphin



Papillon machaon (papillon hôte du fenouil)

#111 - Bulletin municipal de SAINT-MOLF - Printemps 2022

“De la chenille au papillon”

nouveau concours photo dans le cadre des Atlas de la biodiversité

La prévention, fil rouge
intergénérationnel
en 2022

Plan local d'urbanisme
Phase 1

Projet
alimentaire territorial

I Nos partenaires

AMISSE Alain • PAYSAGE

2, rue de Quifistre
Boulay
44350 SAINT-MOLF

Création et entretien
de jardin
Elagage • Abattage
Clôtures • Dallage

Tél. 02 40 62 53 11
Port. 06 98 14 45 54

alain.amisse@free.fr

BH Carrelage

**POSE CARRELAGE
FAÏENCE, PARQUETS
& TOUS REVÊTEMENTS
DE SOLS**

David HERMITE
06 10 93 74 75

02 40 62 98 34 - bhcarrelage@orange.fr
Le point du jour - 44350 SAINT-MOLF

TERRASSEMENTS

Bernard BICHON

La Vallée de Bel-Air
44350 SAINT-MOLF

02 40 62 51 54

**Couverture - Zinguerie
Panneaux photovoltaïques
Bardage : Neuf et restauration**

SARL DENAIRE

RGE QUALIBAT QualiPv

P. A. du MES - 10, imp. du Breniguen - 44350 SAINT-MOLF
Tél. : 02 40 62 53 07 - Port. : 06 85 50 81 38
sarldenairejeanclaud@wanadoo.fr

DOMINELEC

DOMotique
INformatique
ELECtricité générale

Hugo Morice 06 74 14 16 22
Co-gérant

contact@dominelec.com
44350 SAINT-MOLF www.dominelec.com

L'échappée Saline
Chambres d'hôtes

Calme • Détente
Loisirs • Cheval • Animaux

3 Rue des Tadornes - 44350 Saint-Molf
06 89 13 80 25 - echappeesaline@yahoo.com
www.l-echappee-saline.fr

ExOBAT

EXPERTS
AMIANTE - PLOMB - PATHOLOGIE DU BOIS
DÉCHETS AVANT DÉMOLITION

06 03 60 88 80 / 06 23 78 59 37
19 route de Kerhué - 44350 ST MOLF / exobatouest@gmail.com

Fanny Coiffure

COIFFURE À DOMICILE
MIXTE, SHAMPOOING, COUPE, BRUSHING...

06 60 98 03 44 - 44350 SAINT-MOLF

Gérald DAUCE

Plomberie • Chauffage

Impasse du Bréniguen
Parc d'activité du Mès
44350 Saint-Molf

Tél. 02 28 55 91 25



M. le Maire, place Camille Berthe, avec le projet discrimination initié par le service jeunesse de Saint-Molf (page 17).

Chers mendulphins,

La chambre régionale des comptes a audité les comptes de la commune de Saint-Molf. Après la publication de ce rapport et sa présentation au conseil municipal, j'ai été reçu par Monsieur le sous-préfet Michel BERGUE à ma demande.

Au-delà de la terminologie habituelle, le rapport souligne une situation de la commune qui se fragilise et appelle des mesures correctives.

Monsieur le sous-préfet ne s'alarme pas du contenu du rapport concernant la commune, les huit recommandations lui paraissent classiques sans être inquiétantes : outre les recommandations de forme (qui sont réglées ou en voie de l'être), les autres lui paraissent de bon sens et ne lui semblent pas inaccessibles.

Je lui ai confirmé que, comme par le passé, nous serons très vigilants concernant les dépenses et que nous allons devoir utiliser le levier fiscal comme il nous l'est recommandé.

En résumé, le redressement de la situation déjà entamé en 2021 va se poursuivre, permettant rapidement le retour de la capacité d'autofinancement de la commune à un niveau lui autorisant la poursuite des investissements prévus et l'entretien du patrimoine communal. Les services à la population rendus par la commune seront maintenus tout en veillant à l'optimisation des ressources qui y sont allouées (cf les articles sur les actions et manifestations petite enfance et enfance/jeunesse).

Vous avez pu remarquer que la durée de l'éclairage public a été réduite, dans un souci d'économie, mais également pour préserver l'environnement (pollution lumineuse).

Je vous invite tous dans vos foyers à participer, à votre échelle, à la préservation de notre environnement en adoptant des comportements vertueux visant à réduire notre impact à l'occasion de nos gestes quotidiens. Les élus étudient actuellement plusieurs projets d'intérêt commun qui permettraient l'implication de tous les habitants en vue d'améliorer notre cadre de vie. Ces idées seront soumises aux Mendulphins lors d'une rencontre publique qui sera programmée dans les prochaines semaines. Les habitants pourront également exposer toute proposition qui leur paraît d'intérêt général.

Bonne lecture !

■ Hubert Delorme, Maire de Saint-Molf, premier vice-président de Cap Atlantique

» Actualités	p. 2
» Actions municipales	p. 4
» Cap Atlantique	p. 7
» Environnement, cadre de vie, urbanisme	p. 8
» ABC	p. 10
» Plan local d'urbanisme	p. 11
» Projet alimentaire territorial	p. 13
» Économie primaire	p. 14
» Sécurité	p. 15
» Social, santé	p. 15
» Enfance, jeunesse	p. 17
» Tribune de la minorité	p. 20
» Numéros utiles	p. 20
» Vie locale	p. 21

Le saviez-vous ?

Votre Mendulphin est distribué par les conseillers municipaux. Il peut arriver qu'une maison ne soit pas livrée, ou soit livrée en double, ou que la livraison soit effectuée dans une rue quelques jours avant la rue voisine... Merci de votre indulgence, signalez-le simplement à l'accueil de la mairie ! Si vous avez reçu un exemplaire en trop, merci de le restituer en mairie.

Directeur de publication : Hubert DELORME

Responsable de rédaction : Valérie PERRARD

Rédaction : Elisabeth LOURME

Secrétaire de rédaction : Christelle BIEUVILLE

Création, réalisation, rédaction : Gwendoline GRANGE-GUÉRIN

Crédit photo : Mairie de Saint-Molf, Dominique LASCAULT, Freepik.com.

Impression : GROUPE IMPRIGRAPH/Le Sillon - Savenay - 02 40 58 91 24 - www.sillon.fr

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement avec encres végétales.

Tirage : 1 500 exemplaires - Dépôt légal : avril 2022

Élections législatives

Dimanche 12 et 19 juin 2022

Les élections législatives servent à élire les députés. Ces derniers se réunissent à l'Assemblée nationale (un député pour la 7^e circonscription, 10 députés en tout pour la Loire-Atlantique, parmi les 577 qui siègent à l'Assemblée nationale).

Êtes-vous bien inscrit sur les listes électorales ?

Vérifiez votre situation électorale sur le site :

service-public.fr > rubrique particuliers > vos droits > services-en-ligne-et-formulaires

Absent ce jour-là ? Donnez procuration !

Toutes les infos : maprocuration.gouv.fr

Désormais un mandant et un mandataire ne doivent plus obligatoirement être inscrits dans la même commune. En revanche, le mandataire devra se déplacer dans la commune du mandant pour voter à sa place.

À votre service

En quelques clics, je retrouve mes principales démarches en ligne pour pouvoir voter.

« Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique. »



Je vérifie si je suis inscrit sur les listes électorales

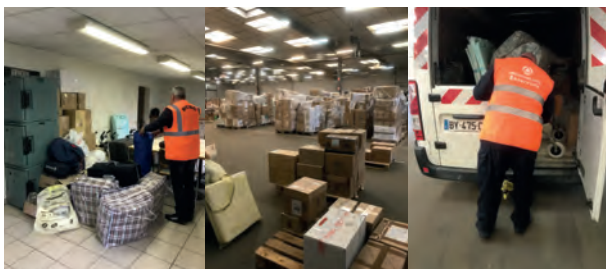


Je souhaite m'inscrire sur les listes électorales



Je donne procuration

La Réserve communale de sécurité civile, en action !



Une collecte de dons en soutien à l'Ukraine a été organisée en mars. L'ensemble des dons a été déposé dans les locaux de la protection civile de Nantes. Un acheminement s'est fait la semaine du 21 mars. **La réserve souhaite s'agrandir, pourquoi pas vous ?** L'objectif est d'avoir un habitant de chaque hameau ! Venez vous inscrire en mairie.

Nouveau directeur des services techniques

Mickaël NOURRY a pris en janvier la relève de Pierre CHÉZEAU, parti à la retraite. Il encadre les cinq agents polyvalents et a notamment pour mission d'optimiser la maintenance des bâtiments communaux. Photo, de gauche à droite : Jean-Paul BROSSEAU, conseiller municipal ; Ronan FRÉOUR et Patrice CHÉNEAU, agents techniques ; Mickaël NOURRY, directeur des services techniques municipaux ; M. le Maire Hubert DELORME ; Marc BRÉHAT, adjoint en charge du cadre de vie, urbanisme et environnement et Pierre LE CALONNEC, agent technique.



Des ateliers numériques au bénéfice des seniors

L'ASEPT (Association de Santé d'Éducation et de Prévention sur les Territoires) des Pays de la Loire propose des ateliers numériques pour permettre aux personnes de plus de 60 ans de se familiariser avec la tablette tactile, d'apprendre à utiliser internet et ainsi de devenir autonome dans les démarches administratives en ligne. Le CCAS a mis en place un cycle d'ateliers en partenariat avec cette association. Les séances ont débuté le 18 janvier et se sont terminées le 5 avril. Elles ont été organisées à la Récré Multicolore (service enfance jeunesse). 9 personnes ont pu bénéficier de 10 séances de 2 heures pour un coût de 10 €.



Nathalie et Marion, habituées à l'accueil de stagiaires de Kerguénez à la crèche, ont participé aux portes ouvertes du lycée les 11 et 12 mars. Nadège BRENIER, directrice du lycée (à gauche sur la photo), est très ouverte au développement de ces partenariats.



Bienvenue aux nouveaux boulangers Arnaud et Elodie BENIGÜÉ

Horaires : 7 h à 13 h et 15 h à 19 h
Fermeture dimanche après-midi et lundi.
Contact : arnaud.benigue@gmail.com

Cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918



M. le Maire était accompagné des membres de l'association des anciens combattants lors de la cérémonie officielle de commémoration organisée, en pluri communalité, par les associations des anciens combattants des communes de Saint-Molf, Pirac-Sur-Mer, La Turballe et Mesquer. Cette année, c'était Mesquer qui recevait pour un rassemblement des délégations des quatre communes.

I Actions municipales

Saint-Molf est labellisée Terre de Jeux 2024 !

En 2024, la France accueillera le monde à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques. Ce label engage la commune, à son niveau, dans la promotion du sport, de l'éducation, de la santé et de l'inclusion. **Plus de sport durable et responsable. Plus de sport accessible à tous.**



fil rouge prévention

Cette année, les élus de la commission enfance jeunesse ont souhaité que l'ensemble des services à la personne de la commune travaillent sur une thématique commune : **la prévention**. Les agents se sont donc mobilisés pour proposer un certain nombre d'actions et d'activités répondant à cette thématique.

Pour exemple, les petits de la micro-crèche vont être sensibilisés à la protection de la nature, les enfants du service enfance vont être sensibilisés à l'environnement, aux premiers secours ou encore au harcèlement grâce à

l'intervention de professionnels. Et les jeunes vont bénéficier de séances de formation premiers secours.

Pour les plus de 60 ans, un certain nombre d'ateliers de prévention liés à la santé, à la nutrition, au bien-être sont proposés tout au long de l'année.

Si vous êtes intéressés par ces séances, renseignez-vous auprès d'Isabelle MAILLARD, Directrice des services aux familles et de l'action sociale par mail isabelle.maillard@saintmolf.fr ou au 06 98 45 43 74.

I Finances

Contrôle de la période 2016-2020



Une situation financière structurellement fragile, des actions déjà entreprises
Le rapport démontre que la commune n'est pas très riche,

ce qui n'est pas une nouveauté. Aucune dépense somptuaire n'a été pointée. La majorité des observations formulées ont été immédiatement suivies d'effet (amélioration de procédures comptables et de présentation budgétaire). Le conseil de renforcer les recettes fiscales a été entendu : **les élus se sont résolus à augmenter de 2,67 % les taux des taxes foncières bâties et non bâties** (dernières augmentations : 1 % en 2021 / 1 % en 2017). Une augmentation applicable en 2023 a également été décidée pour la taxe d'aménagement (concerne les nouvelles constructions).

Le budget en 4 points

- Un excédent 2021 de 456 000 € (contre 156 600 € l'année dernière) qui témoigne que **la situation est déjà en cours d'amélioration** et qui permet de financer les nouveaux projets.
- Des dépenses prévisionnelles pour les fluides majorées de 30 % en raison de la flambée des prix (électricité, carburant, fioul).
- Une programmation rigoureuse des investissements jusqu'à la fin du mandat, des priorités clairement définies et tenant compte des opportunités de financements extérieurs.
- Un budget qui s'équilibre en fonctionnement à 2 655 000 € (+ 1,8 % par rapport à 2021) et en investissement à 632 900 € (- 16 %).



En 2022, la dette par habitant est de 744 € (pas de nouvel emprunt contracté). Dès 2023, Saint-Molf passera sous la moyenne des communes de même taille (700 € par habitant).

Une sélection de délibérations votées par le conseil municipal

d'octobre 2021 à mars 2022, non traitées par ailleurs dans ce bulletin

Personnel communal : pérennisation du poste de responsable communication/culture. En CDD depuis 2 ans, l'agent est intégré aux effectifs pour un temps de travail maintenu à 20 h hebdomadaire.

Tarifs communaux pour l'année 2022 :

- Revalorisation pour les locations de salles à + 15 € pour le centre culturel et + 75 € pour la salle de la Roche Blanche
- Pour le marché, pour continuer d'inciter les commerçants ambulants à s'y installer, les tarifs des droits de place n'évoluent pas.

Retrouvez tous les tarifs en vigueur sur

mairie-saint-molf.fr : PRATIQUE > Ma mairie en ligne > Tarifs communaux.

Contribution financière à l'école

Saint-François (par élève domicilié à Saint-Molf) : forfait communal de 1 370 € en maternelle et de 470 € en élémentaire + dotation pour sorties scolaires de 21,50 €. (chiffres arrêtés pour assurer l'égalité entre les élèves des deux écoles publique et privée).

Cap Atlantique : création de deux nouveaux postes mutualisés entre les communes, un pour la dématérialisation des actes d'urbanisme et un pour la recherche de financements extérieurs (respectivement 1 269 € et 2 000 € à la charge de Saint-Molf, par an).



Demandes de subvention pour les projets d'investissement :

- au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (État) pour la rénovation thermique des vestiaires de foot,
- au titre de la répartition du produit des amendes de police (Département sur mandat de l'État) pour les aménagements de sécurité en entrée d'agglomération route d'Assérac,
- au Département pour le projet de parcours permanent d'orientation.

La commune a par ailleurs candidaté à l'appel à manifestation d'intérêt "cœur de bourg" du Département, en vue de définir les subventions possibles pour les quatre années à venir (nouveau bâtiment pour la crèche, rénovation de l'ancien local pompiers...). Le CAUE (conseil en architecture, urbanisme et environnement) accompagne la commune pour l'élaboration d'un plan opérationnel.

Motion relative au label Agriculture

Biologique pour le sel : Comme Cap Atlantique et ses autres communes membres, les élus mendulphins ont souhaité alerter le ministre de l'agriculture quant aux conséquences d'un label Agriculture Biologique (AB) pour tous les sels européens quelles que soient leurs méthodes d'obtention. À ce jour, seul le sel solaire produit sur la façade atlantique est récolté manuellement. Octroyer un label Bio aux sels récoltés mécaniquement ou par forage induirait le consommateur en erreur quant à l'esprit de l'agriculture biologique.

I Actions municipales

État des indemnités des élus

Les fonctions électorales sont gratuites en France, mais les élus peuvent prétendre au versement d'indemnités de fonction et au remboursement de certains frais. **Ces indemnités ne constituent ni un salaire, ni un traitement, ni une rémunération. Elles sont une contrepartie forfaitaire qui doit permettre l'accès de tous les citoyens à la fonction d' élu, quelle que soit leur origine sociale.**

Le saviez-vous ?

Aucun élu mendolpin ne se fait rembourser ses frais de déplacement pour se rendre aux réunions où il représente la commune.

Sur les 23 élus, le total des indemnités perçues au titre de 2021 était de 72 373,80 € brut dont 84 % pour les fonctions communales. Le trombinoscope des élus, avec le dé-



tail de leurs fonctions et indemnités, est en ligne sur mairie-saint-molf.fr : ACTIONS MUNICIPALES > Vos élus > Présentation et attributions > Les conseillers municipaux pour le mandat 2020-2026

La mairie vous rappelle trois obligations de déclarations

si vous détenez une arme



Toutes les personnes détenant une arme sont concernées : chasseurs, licenciés ou anciens licenciés de sport de tir, collectionneurs, personnes ayant trouvé une arme ou qui en ont hérité. Création obligatoire d'un compte personnel dans le Système d'Information sur les Armes :

sia.detenteurs.interieur.gouv.fr

Ce nouveau système permet la traçabilité des armes (chaque détenteur sera connu et fera l'objet d'une vérification annuelle par croisement avec le fichier du casier judiciaire notamment), une simplification de la vérification des documents (automatisation et autorisation globale d'armes délivrée pour 5 ans), et une dématérialisation complète, toutes les démarches administratives pouvant être réalisées via l'espace détenteur.

si vous proposez un logement saisonnier

Tout hébergeur, y compris les particuliers (chambres d'hôtes, gîtes, appartements...), doit se déclarer en mairie, c'est une obligation légale. La collecte de la taxe de séjour est exclusivement affectée aux dépenses destinées à favoriser la fréquentation touristique de la commune.

Plus d'infos sur le site :

mairie-saint-molf.fr

Rubrique > Actions municipales
> Les finances > La taxe de séjour.

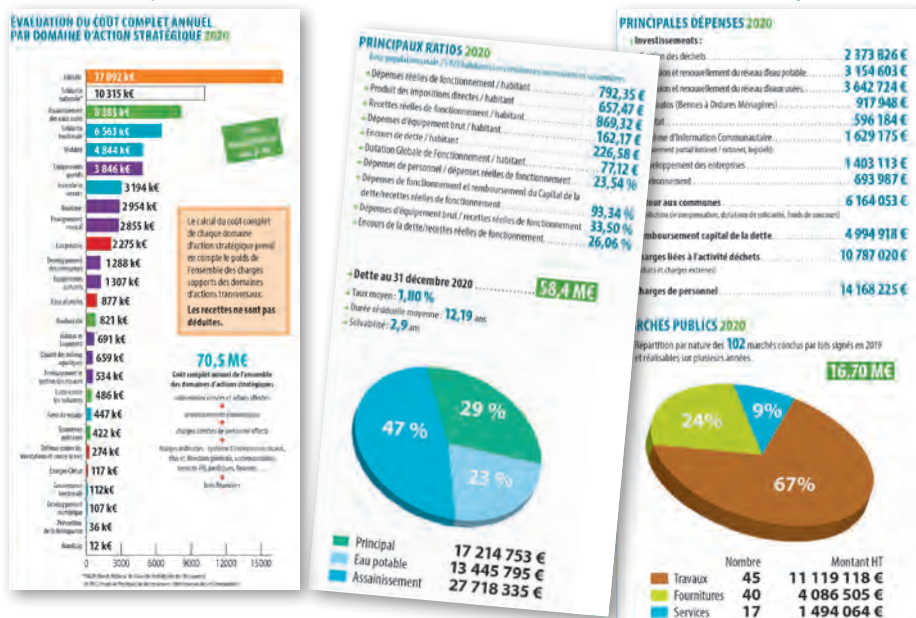
en cas de scolarisation à domicile

Demandez une autorisation au Dasen (Directeur académique des services de l'éducation nationale) pour que votre enfant soit instruit dans la famille et déclarez au

maire en lui adressant un courrier. La procédure diffère selon votre situation. Plus d'informations sur le site service-public.fr, particuliers > Instruction dans la famille.

Mieux connaître les services publics intercommunaux. Dernier rapport annuel d'activité (établi sur les données de l'année 2020)

Vous pouvez observer dans quels domaines sont affectés les fonds provenant des impôts que vous versez à la communauté d'agglomérations. Le plus gros poste concerne les déchets. Le rapport complet est disponible sur mairie-saint-molf.fr > rubrique ma commune > l'intercommunalité.



Guichet solaire

Dans le cadre d'un plan solaire plus large, Cap Atlantique propose avec le Sydel (syndicat d'électrification de Loire-Atlantique) un service de guichet unique solaire qui permet à chacun de savoir s'il est intéressant ou non d'installer des panneaux solaires sur son toit pour produire sa propre énergie renouvelable. L'animation de ce guichet unique pour les particuliers et entreprises est assurée pour le compte de Cap Atlantique par l'espace FAIRE.

Cap
Atlantique
L'agglomération

FAIRE

SYDELA
LOIRE-ATLANTIQUE
syndicat d'électrification

Contacter l'espace FAIRE : 02 40 08 03 30 (9h-12h et 14h-17h) ou par le formulaire de contact sur le site : info-energie-paysdelaloire.fr



La carte des aménagements et circuits cyclables !

Découvrez LA carte des aménagements cyclables et les itinéraires conseillés, des circuits de randonnées et des points d'intérêts et intermodalités !

Disponible gratuitement dans les mairies et les offices de tourisme du territoire et en téléchargement sur le site cap-atlantique.fr.

L'imperméabilisation des sols



"Les sols assurent un très large éventail de fonctions écosystémiques essentielles. L'imperméabilisation des sols augmente le risque d'inondation et de pénurie d'eau, contribue au réchauffement de la planète, menace la diversité biologique..."
Commission européenne, Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne, 2012

De quoi parle-t-on ?

Un sol imperméabilisé ne peut plus remplir ses fonctions naturelles : l'eau ne peut ni s'infiltrer, ni s'évaporer, le ruissellement (et surtout la vitesse de ruissellement) s'accroît, avec pour conséquence inondations, lessivages de terre, coulées de boue...

Sol artificialisé ou imperméabilisé ?

Un sol est imperméabilisé lorsqu'il est recouvert d'un matériau imperméable à l'eau et l'air, tel que l'enrobé, l'asphalte ou le béton (routes, voies ferrées, parkings, constructions...) de manière irréversible. Un sol artificialisé (pelouse, gravillons, chantiers, chemin...)

perd tout ou partie de ses fonctions écologiques mais pas de manière irréversible.

Le saviez-vous ?

Chaque année, en Europe, des sols représentant une superficie plus vaste que la ville de Berlin sont perdus en raison de l'expansion urbaine et de la construction d'infrastructures de transport. En France, l'État prépare de nouvelles mesures et normes en vue du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) qui vise à ne plus utiliser de sol naturel ou agricole en vue d'urbanisation et de minéralisation.

Lutter, chacun à son niveau, contre ce phénomène

Quelques solutions concrètes à mettre en œuvre chez soi : les citernes de récupération, jardins de pluie, toitures végétalisées ou encore le traitement réfléchi des espaces de stationnement, pour en savoir plus rendez-vous sur mairie-saint-molf.fr, rubrique Pratique > Cadre de vie > Environnement.

Vivre à Saint-Molf, c'est vivre à la campagne !



■ Emmanuel BIBARD, adjoint en charge de la vie associative et sportive, développement touristique, économie

La poussée démographique que connaît la presqueîle guérandaise depuis une vingtaine d'années pourrait presque faire oublier que Saint-Molf est avant tout une commune rurale.

En effet, comme le rappelle Wikipédia, "cette petite commune rurale est située entre la côte Atlantique et le parc naturel de Brière. Elle possède de nombreux marais salants, moins connus que ceux de Guérande". Notre commune est effectivement rurale et possède des activités multiples : agricoles, salicoles, artisanales, commerciales et de service, etc. Toutes ces activités la font vivre et définissent son identité que nous retrouvons sur notre emblème.

Aussi il semble important de rappeler qu'il est tout à fait normal d'y entendre le chant du coq, le son des cloches, le bruit des animaux et les traces de leur passage, ou encore d'y croiser quotidiennement des tracteurs. Depuis janvier 2021 ce patrimoine sensoriel des campagnes est d'ailleurs inscrit et protégé par la loi. Associées aux Mendulphins anciens et nouveaux qui la composent, ce sont précisément ces activités variées et ces habitants aux parcours divers qui font vivre la commune. C'est tout cela qui lui permet d'être une commune dynamique et attractive. Ne laissons pas certains remettre en cause cet équilibre et veillons à conserver ce bien vivre ensemble.

Réjouissons-nous d'habiter une commune vivante !

Actualité travaux

Reprise du réseau d'eaux pluviales de Kerhaut

Pour limiter les risques de débordements d'eau dans le bas de Kerhaut, une amélioration de l'écoulement naturel des eaux pluviales a été réalisée. Un curage des fossés et une remise en état de certains ouvrages souterrains ont été réalisés au mois de janvier 2022, ce qui permet de lutter contre les effets de la densification des constructions et l'imperméabilisation des sols.



Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques, éclairage public et télécommunications à Boulay se poursuivent. La première phase s'est terminée fin 2021. La dernière phase a débuté cet hiver. Le montant total de ces travaux est de 104 747,62 € dont 60% sont pris en charge par le SYDELA. Il reste donc 41 899,04 € à la charge de la commune, pour donner à Boulay une nouvelle image plus agréable mettant en valeur l'ensemble de l'ancien bourg.



Extinction de l'éclairage public : modification des horaires

Tous les jours de 22 h à 6 h 30.

Avantages :

- Économies d'énergie > 25% d'économie
- Économies financières > environ 3650 € annuel
- Impact sur la biodiversité
- Impact sur la santé humaine

Une adaptation des horaires sera étudiée après quelque temps, selon les usages.

Les élus s'impliquent dans l'entretien des espaces verts

En ce début d'année, deux élus, Mme BARREAUD et M. BRÉHAT, accompagnent les services techniques pour la mise en place d'un plan de gestion différenciée des espaces verts. Il s'agit de rationaliser l'entretien tout en protégeant la biodiversité. La taille des végétaux, le désherbage manuel, le paillage, l'entretien des gazons sont tous examinés pour les différents sites de la commune. Dans ce cadre, une après-midi d'entretien des plantations du centre-bourg a été réalisée le 22 février avec la participation de M. le Maire et de son épouse. L'occasion de donner un petit coup de main aux agents techniques. Cette action commune a bien été appréciée par tous et sera certainement renouvelée.



Tous les volontaires sont invités à nous rejoindre pour une prochaine opération

I Environnement/cadre de vie

La collecte des mégots, un succès ! Prévention contre le tabagisme



Mé-Go collecte et recycle les mégots de cigarettes du territoire, en partenariat avec les services techniques qui vident les cendriers publics. Près de 150 kg (22.81 kg à Saint-Molf) de mégots sur l'ensemble du territoire ont été collectés et recyclés, soit l'équivalent de 40 piscines olympiques non polluées ! Vous aussi, recyclez vos mégots !
Borne de collecte place Camille Berthe.



Une action de santé publique, une question d'environnement. Les parents des deux écoles sont désormais invités à donner l'exemple aux plus jeunes.

Les haies, réserves de biodiversité à protéger

Les haies bocagères, présentes dans notre jolie campagne mendulphine, sont de formidables réserves de biodiversité. Pour protéger les oiseaux et la faune en général, il est interdit aux agriculteurs de tailler les haies entre le 1^{er} avril (l'office de la biodiversité recommande même d'éviter la taille dès le 15 mars) et le 31 juillet. C'est en effet la pleine période de nidification. Par extension, la taille des arbres est également déconseillée à cette période.

Les haies de nos jardins participent aussi à la préservation et au développement de la biodiversité. Variées, à différents niveaux de végétation, mellifères et décoratives, fleuries et fruitières avec 1/3 de feuillages persistants, elles créent un équilibre intéressant visuellement. Le choix actuel des végétaux est immense, plantons des arbustes et arbres beaux et

utiles. Chacun à notre niveau, nous pouvons agir pour l'environnement et la biodiversité. **Plantons des haies, entretenons-les aux bonnes périodes**, soit principalement en période hivernale et nous pourrions observer les rouges-gorges, mésanges et bien d'autres oiseaux, insectes et autres animaux utiles. Plus de détails sur mairie-saint-molf.fr, rubrique Pratique > Cadre de vie > Environnement.



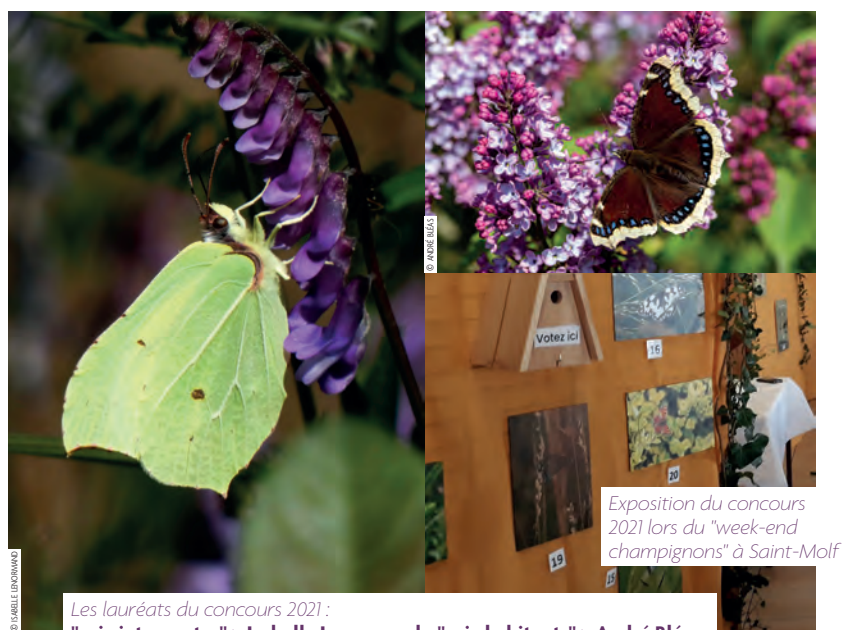
I Atlas de la biodiversité

Le parc de Brière poursuit le **recensement de la biodiversité** dans notre commune, ce seront les oiseaux, les reptiles et les amphibiens.

Les animations se poursuivent en 2022 à Saint-Molf pour informer et associer les habitants de tous âges à la découverte et la protection de la biodiversité très riche de notre commune. Comptage des oiseaux du jardin (mini-stage pour adultes le 16 mai), découverte de la biodiversité des forêts (sortie pédestre le 11 juillet), construction de nichoirs et abris à insectes, etc.

Participez au concours photo autour des papillons de jour "De la chenille au papillon". Il donnera lieu à une exposition. Le public pourra élire sa "photo de l'année". Son auteur se verra récompensé par le Parc naturel régional de Brière.

Plus d'informations sur les animations nature sur Saint-Molf et dans les communes avoisinantes sur le site parc-naturel-briere.com, ou mairie-saint-molf.fr, dans l'agenda ou rubrique > biodiversité et cpie-loireoceanne.com



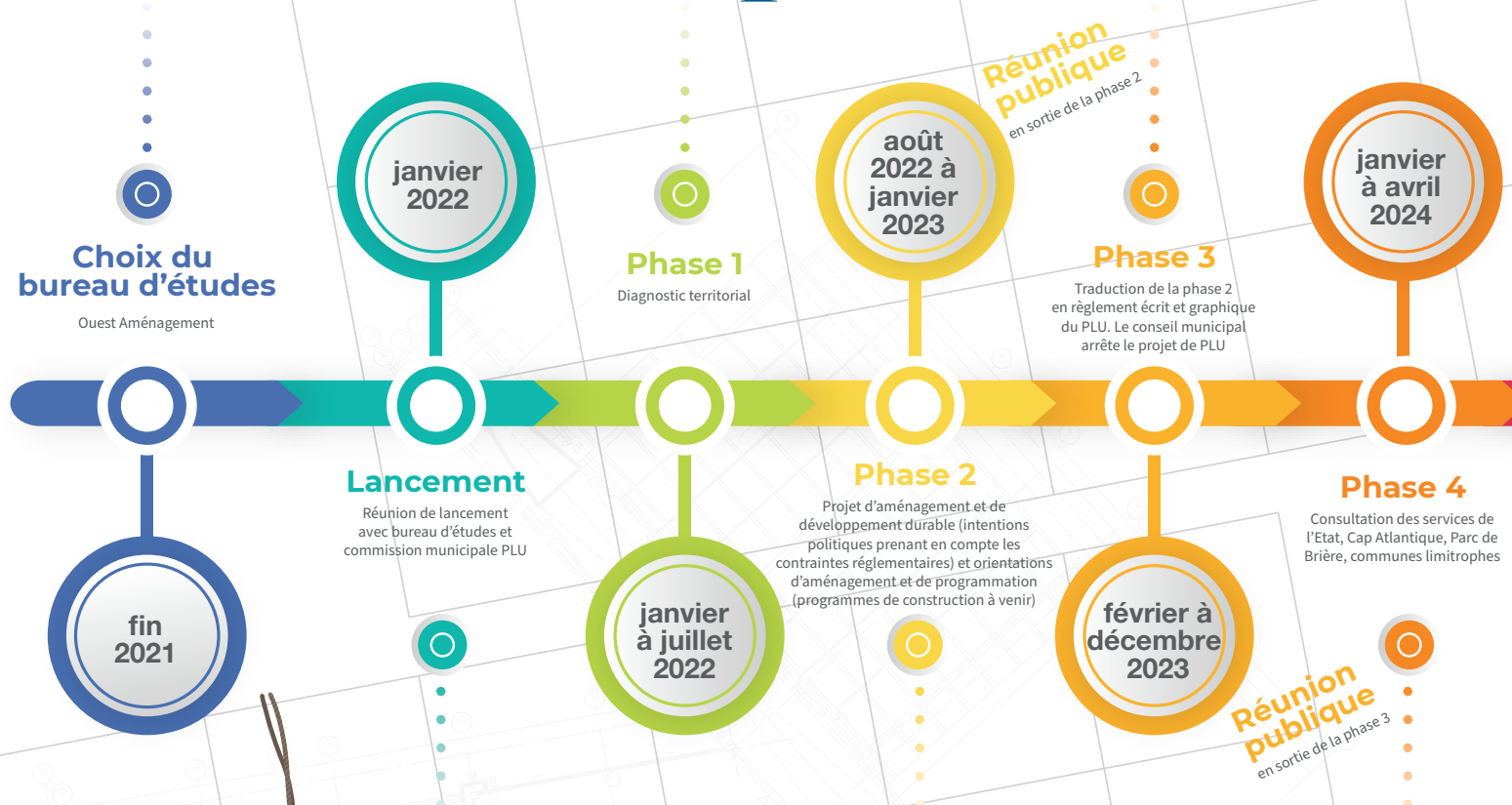
Les lauréats du concours 2021 :

"prix internautes" > Isabelle Lenormand - "prix habitants" > André Bléas.

Ces actions ont permis de récolter des données scientifiques relatives aux papillons de jour de Brière, permettant d'améliorer considérablement les connaissances sur ce groupe d'insectes en Brière.

Plan local d'urbanisme

Le PLU, c'est parti



Liens utiles

Le Plan Local d'Urbanisme actuellement en vigueur est consultable en mairie à partir de la tablette en libre-service et sur le site de la mairie : mairie-saint-molf.fr, rubrique Pratique > Cadre de vie > Urbanisme

Tout savoir sur le Scot : cap-atlantique.fr, rubrique L'institution > Définition des politiques publiques > Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) 2018 - 2035

PLU en vigueur d'une commune sur le Géoportail de l'urbanisme : geoportail-urbanisme.gouv.fr
Contact pour tout renseignement : urbanisme@saintmolf.fr

Le bureau d'études qui accompagne les élus



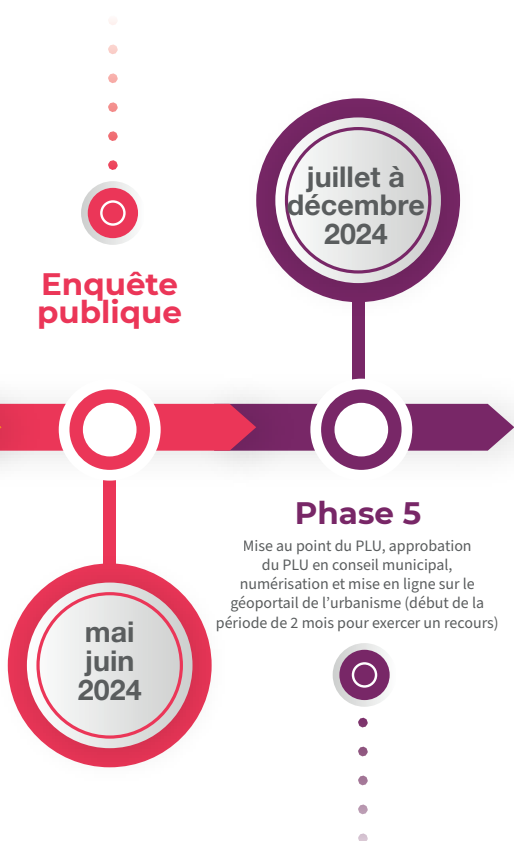
Ouest am' est un bureau d'études et de conseil en aménagement du territoire et en environnement au service des collectivités, des administrations et des sociétés privées. Un chef de projet urbaniste va coordonner l'intervention de multiples experts : urbaniste, juriste, paysagiste, architecte, écologue, naturaliste, environnementaliste, ingénieur... qui vont travailler avec les élus. Ouest am' a récemment aidé à réviser le PLU de Féréol.

Une dépense étalée jusqu'en 2024

Après déduction de l'aide forfaitaire versée par l'État (15 855 €) et prise en compte de la récupération de la TVA sur ce type de dépense (11 700 €), le reste à charge de la commune pour la révision du PLU sera d'environ 45 500 €.

Pour absorber cette dépense exceptionnelle au budget, les élus vont pendant trois ans allouer une enveloppe réduite pour la réfection des voiries communales.

I Plan local d'urbanisme



Enquête
publique

juillet à
décembre
2024

Phase 5

Mise au point du PLU, approbation
du PLU en conseil municipal,
numérisation et mise en ligne sur le
géoportail de l'urbanisme (début de la
période de 2 mois pour exercer un recours)

mai
juin
2024

Trois ateliers de travail vont se dérouler jusqu'en juillet :

- > Atelier diagnostic agricole en concertation avec les agriculteurs et paludiers exploitants sur la commune et la chambre d'agriculture.
 - > Atelier habitat (commission PLU et personnes-ressources*).
 - > Atelier patrimoine (commission PLU et personnes-ressources).
- Un bilan de ce travail sera fait lors de la commission municipale PLU qui participe à deux des ateliers prévus.

Un travail en partenariat étroit avec Cap Atlantique

Trois services sont associés au travail de révision du PLU tout au long de la procédure : la direction de l'aménagement communautaire (accompagnement réglementaire), la direction technique (eau et assainissement), la direction de l'environnement (environnement et économies primaires)

Cap Atlantique
L'agglo

* Personne-ressource : expert choisi pour ses connaissances dans un domaine particulier, qui partagera son savoir à titre gracieux.

1er semestre 2022 :

le diagnostic territorial

En janvier, les élus ont fait une reconnaissance terrain dans le bourg (visite des sites phares ou à enjeux sur le territoire à la fois dans le centre-bourg, le village de Boulay, les hameaux, les zones d'activités...) pour échanger sur les perceptions et les pratiques du territoire, sur les attentes et les projets.



À ce stade, quelle implication des habitants ?

Un registre de concertation préalable est ouvert au public, à l'accueil de la mairie, pendant toute la durée de la procédure. Chacun peut venir y consigner ses observations. Elles seront traitées au moment de l'enquête publique.



I Projet alimentaire territorial

Challenge territorial

du “BIEN MANGER et BIEN PRODUIRE”



Saint-Molf s'est engagée dans ce projet ambitieux débuté en septembre 2021 pour une durée de trois ans

5 objectifs et des actions concrètes...

Mettre en place une vision partagée (élus, experts et professionnel de terrain) de long terme et travailler avec d'autres territoires engagés dans un PAT.

Conforter les productions alimentaires locales en préservant le foncier, en accompagnant l'installation d'agriculteurs, en comprenant et en développant les productions locales pour répondre aux besoins du territoire, en développant

les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

Garantir l'accessibilité pour tous à une alimentation locale, durable et de qualité en accompagnant la restauration collective pour le développant des apports en produits locaux, en sensibilisant les consommateurs à une alimentation savoureuse et locale, en encourageant les initiatives citoyennes favorisant l'accès pour

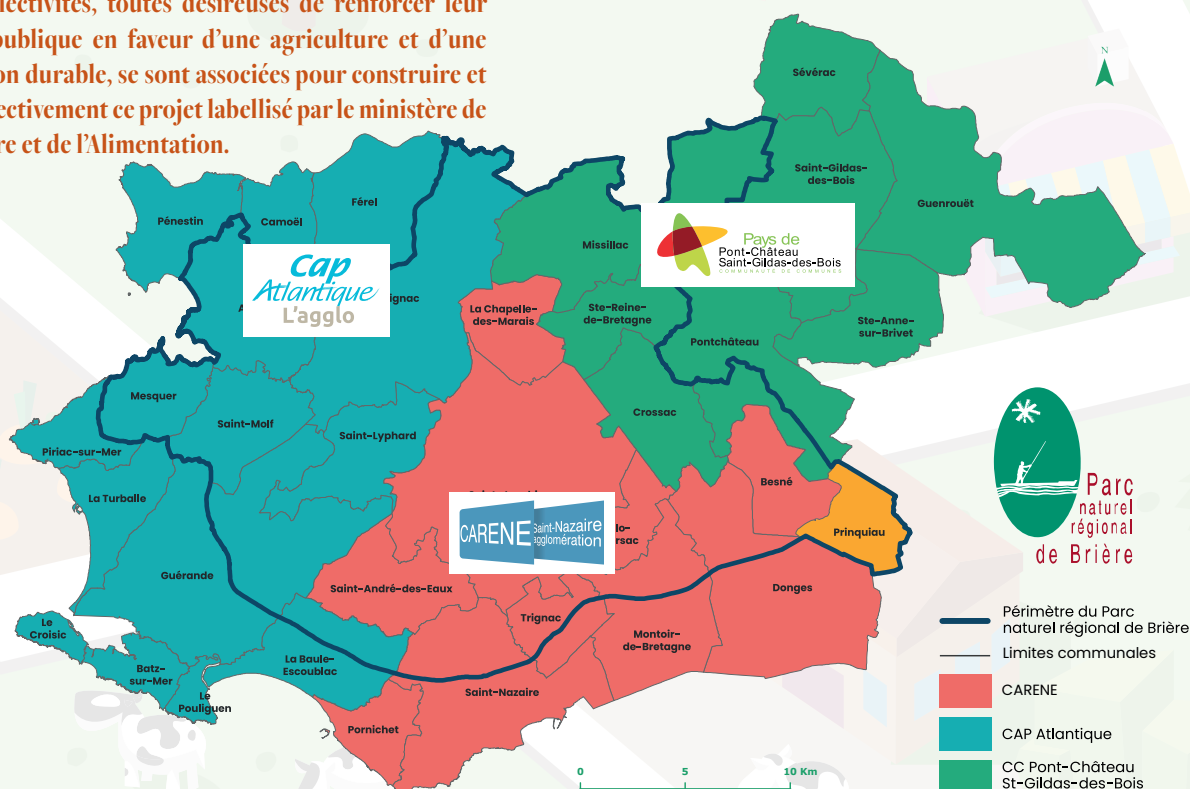
tous à une alimentation locale et de qualité.

Soutenir et accompagner la structuration de la filière transformation et logistique en identifiant les besoins et contraintes (abattoirs de proximité, légumerie, ateliers de filetage).

Promouvoir le patrimoine alimentaire local par la sensibilisation, l'éducation et la formation.

...sur un territoire défini : “Presqu'île, Brière, Estuaires”

Quatre collectivités, toutes désireuses de renforcer leur politique publique en faveur d'une agriculture et d'une alimentation durable, se sont associées pour construire et porter collectivement ce projet labellisé par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.



...avec de nombreux partenaires

S'investissent également dans ce projet la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, le Groupement des Agriculteurs Bio de Loire-Atlantique, l'association environnementale CPIE Loire Océane, l'association paysanne Terroirs 44, ou encore

le Conseil départemental de Loire-Atlantique. Mais la liste est bien plus longue : tous les acteurs impliqués de près ou de loin par l'alimentation, c'est-à-dire qui font partie du système alimentaire, sont concernés et peuvent s'impliquer dans le

PAT, comme par exemple, les producteurs, artisans transformateurs, restaurateurs, distributeurs, épiceries solidaires, associations locales, enseignants, structures médico-sociales, etc.

Projet alimentaire territorial

Liens utiles

Informations sur les signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine : inao.gouv.fr, rubrique officiels d'identification de la qualité (SIQO)
Pour la mairie : élu référent Didier AUBE
Pour le Parc de Brière : Tiphaine BURBAN - Chargée de mission - Projet Alimentaire Territorial
t.burban@pare-naturel-briere.fr
Plus d'informations sur le site pare-naturel-briere.com, rubrique lepare > le syndicat mixte > un territoire d'expérimentation > projet alimentaire territorial.

Un projet à 3 dimensions

■ économique :

structuration et consolidation des filières dans les territoires, rapprochement de l'offre et de la demande, maintien de la valeur ajoutée, contribution à l'installation d'agriculteurs et à la préservation des espaces agricoles.

■ sociale :

éducation alimentaire, création de liens, accessibilité sociale, dons.

■ **environnementale** : développement de la consommation de produits locaux et de qualité, valorisation d'un nouveau mode de production agro-écologique ou de la production biologique, préservation de l'eau et des paysages, lutte contre le gaspillage alimentaire.

Des actions dès 2022

- Un état des lieux de la restauration collective (terminé en mars 2022) : il s'agit d'aller à la rencontre des 35 communes du territoire du PAT pour mieux comprendre le fonctionnement de chaque restaurant scolaire et identifier leurs besoins. Dans les mois qui suivent, des accompagnements individuels et des formations collectives seront proposés par la Chambre d'agriculture et le CPIE Loire Océane aux communes.
- Un diagnostic des besoins en ateliers de transformation (pour découper la viande ou éplucher les légumes du territoire), réalisé par la Chambre d'agriculture.
- Un défi "Foyers à Alimentation Positive", animé par le GAB44, consiste à découvrir comment augmenter sa consommation de produits bios locaux sans augmenter son budget (de janvier à juin 2022).
- Des formations et échanges sur la sensibilisation à l'alimentation de qualité, saine, locale, durable, accessible à tous.

Gros plan sur Saint-Molf

La commune s'implique dans trois grands projets

1 Le défi cantine pour proposer encore plus de produits locaux et répondre à la loi Egalim imposant au minimum 50% (en valeur, non en quantité) d'ingrédients issus de signes officiels d'origine et/ou de qualité.

2 Le soutien à l'installation de maraîchers en agriculture biologique en vente directe et à destination de la restauration collective.

Connaissez-vous ces signes ?



3 Le défi foyer à alimentation positive avec la participation d'un foyer mendulphin. Informations sur le site : foyersaalimentationpositive.fr.

Économie primaire

Le goût des saisons dans l'assiette

Le printemps arrive avec les saveurs des premiers légumes de "La Saison". Cette ferme en maraîchage bio, située sur le hameau de Trébrezan, s'est lancée le défi il y a 3 ans de produire des légumes strictement de saison (c'est-à-dire sans serres, ou abris) afin de retrouver le goût des légumes d'antan. La ferme est conduite en bio, sur une petite surface soignée à l'image d'un grand potager. Cultivés à la main, les légumes sont récoltés à pleine maturité, ultra frais, croquants et pleins de vitamines. Ils arrivent dans votre assiette



avec les conseils culinaires et les recettes d'Emmanuel de Bettignies, le maraîcher. Chaque semaine sur le marché, un menu : tapas, entrée, plat, accompagnement, autant de suggestions, de fiches recettes, tours de main et conseils pour préparer ces légumes chéris. Vous pourrez retrouver Emmanuel, le dimanche matin sur le marché de Saint-Molf, le mercredi et samedi à La Turballe pour des ventes de plants de tomates, puis courant mai pour les premiers légumes et recettes de (La) saison.

Informations : 06 68 06 67 21

www.lasaison.bio

Des nouvelles du projet citoyen

Après un an et demi de rencontres régulières, le collectif est heureux d'annoncer la création de l'association "À deux mains". Animés par l'envie de faire vivre la commune en créant bien plus qu'une épicerie, ses membres veulent valoriser l'alimentation en circuit court. L'association cherche toujours des mains pour mener à bien ses projets ! Premier rendez-vous le **samedi 30 avril pour un Troc'plantes** suivi d'un pique-nique partagé dans le jardin public de la cure. Des questions ? projetcitoyensaint-molf@mailo.com
Contactez-nous !

Prévention des accidents de la route : l'attention de tous est appelée sur deux points en particulier

I Sécurité



- Le stationnement en contresens : l'aménagement du bourg a veillé à conserver une circulation à double sens dans la rue de la Duchesse Anne pour maintenir l'accessibilité aux commerces. La largeur de la voie n'était pas suffisante pour prévoir également partout des stationnements dans les deux sens... Notre bourg de taille modeste offre de nombreux stationnements (notamment sur la place), accessibles sans enfreindre la loi, en toute sécurité et sans trop vous éloigner. Contribuer à une circulation apaisée vaut bien de faire quelques pas de plus...
- Les trottinettes sont associées à un loisir, mais ce moyen de locomotion, de plus en plus utilisé, nécessite de prendre des précautions et de respecter certaines règles : les connaissez-vous toutes ?

Trois nouveaux agents ont intégré le service

Stéphane MESSINA a pris son poste de chef de service le 1^{er} avril. Il a été précédé par Maëlen BOURGOIN, son adjointe, en janvier. Julien CURET a quant à lui rejoint l'équipe en décembre en tant que gardien-brigadier, il intervient plus particulièrement sur le secteur nord (Saint-Molf, Assérac, Férel).



I Social/santé

Appel à idées pour les seniors !

Le CCAS souhaite développer des actions en faveur des personnes de plus de 60 ans. Nous sommes ouverts à toute proposition pour répondre à vos besoins et à vos envies. Faites vos propositions à Isabelle MAILLARD, Directrice des services aux familles et de l'action sociale : au 06 98 45 43 74 ou par mail isabelle.maillard@saintmolf.fr

Repas des aînés

La municipalité a dû, avec regret, annuler le traditionnel repas des aînés en raison du nombre trop faible de Mendulphins s'étant inscrits à ce repas.

Pour remercier les personnes d'avoir validé leur souhait de participer à ce moment festif, le CCAS a souhaité leur offrir un présent.

Elles ont été invitées à venir retirer en mairie un panier gourmand.

En parallèle, les élus se sont déplacés au domicile des personnes de plus de 85 ans pour leur offrir un panier gourmand et une petite plante.



Des ateliers nutrition pour les plus de 55 ans : "La sante dans l'assiette"

L'alimentation joue un rôle important sur notre santé. Un certain nombre d'affections (tels les maladies cardio-vasculaires, l'obésité, le diabète...) sont en effet souvent les conséquences d'une alimentation inadaptée. Dans le cadre de ses actions de prévention, l'ASEPT des Pays de la Loire met en place un **cycle de 6 ateliers** "La santé dans l'assiette" sur la commune de Saint-Molf en partenariat avec le CLIC Eclair'Age et les communes de Piriac-sur-Mer, La Turballe et Mesquer. Animés par une diététicienne, ces ateliers ont pour objectifs de



s'informer et d'échanger sur les clés d'une alimentation équilibrée. Ces ateliers permettent également de partager idées recettes et trucs et astuces afin d'allier équilibre alimentaire et convivialité.

Dates des ateliers nutrition :

les mardis matins 17, 31 mai et 7, 14, 21, 28 juin 2022 de 9 h 30 à 12 h - Centre culturel Roby Wolff

Date limite des inscriptions : 10 mai

Tarif : 10 euros pour l'ensemble du cycle

Inscription : Pôle Prévention MSA : 02 40 41 30 83

ou par mail : prevention_sante.blf@msa44-85.msa.fr

Conférence et ateliers réflexologie palmaire

Annie PICART, réflexologue, propose le 27 juin à 10 heures au centre culturel Roby Wolff une conférence sur la réflexologie pour vous faire découvrir les bienfaits de cette méthode naturelle. Cette conférence, ouverte aux seniors mendulphins, sera suivie d'une initiation à la réflexologie palmaire. Un groupe de 10 personnes pourra être accueilli pour permettre à la professionnelle d'initier les participants aux méthodes de réflexologie palmaire. Inscription auprès d'Isabelle MAILLARD, Directrice des services aux familles et de l'action

sociale : au 06 98 45 43 74 ou par mail isabelle.maillard@saintmolf.fr

À la suite de cette conférence, un cycle de trois ateliers (séances d'1h30)

"prendre en main son bien-être par la réflexologie palmaire" sera proposé aux seniors. Ils permettront :

- d'apprendre une technique manuelle pour gérer les douleurs et l'anxiété au quotidien,
- d'échanger et de communiquer sur les effets du stress sur le vieillissement,
- de pratiquer soi-même la réflexologie pour améliorer son bien-être.

Fiche mémo délivrée à chaque fin d'atelier.



Correspondance intergénérationnelle entre aînés et enfants de la commune

Avant les vacances de Noël, les enfants fréquentant l'accueil périscolaire et le centre de loisirs ont fabriqué des cartes de vœux, composées d'un dessin et d'un petit texte ou simplement de leur prénom en fonction de leur âge. Ces cartes ont été envoyées à l'ensemble des personnes fragiles et isolées identifiées à travers le registre des personnes vulnérables du CCAS. Les destinataires de ces cartes ont été très touchés par cette attention. Ils sont une trentaine à avoir répondu en renvoyant un mail, une petite lettre, une carte, des bonbons... Certains d'entre eux se sont même déplacés à la Récré Multicolore

ou en mairie pour apporter leurs présents.

Des lectures sont organisées avec les enfants pour qu'ils aient connaissance des réponses.

Dès que la situation sanitaire le permettra, un goûter intergénérationnel sera organisé pour réunir enfants et personnes âgées.



I Enfance jeunesse

Les tout-petits de la micro-crèche découvrent chaque jour...

Projet "sensibilisation à la nature"

Les professionnelles de la crèche travaillent sur un projet de sensibilisation à la nature des enfants. Les objectifs : la découverte, l'ouverture à la curiosité, l'observation, le langage, le partage, l'éveil des sens, la motricité, l'oxygénation mais aussi le développement de la confiance en soi en surmontant ses appréhensions (petites bêtes, se salir...). Pour ce projet, les enfants déposent dans les petits paniers installés à l'entrée de la crèche leurs trouvailles récoltées dans la nature. Ces trésors sont l'occasion d'échanges, de valorisation, de supports d'activités (bricolage, jardinage...). Le projet de sensibilisation s'inscrit dans le fil rouge 2022 sur la prévention, ici axé sur la préservation de la faune et de la flore.

Aux beaux jours, les enfants retrouveront la joie du jardinage. **Nous souhaiterions visiter avec les enfants quelques jardins dans le bourg** (pour pouvoir s'y rendre à pied). Nous remercions les personnes intéressées de nous ouvrir leur porte de se faire connaître auprès de Nathalie COUBARD (creche@saintmolf.fr ou 06 25 58 19 15).

"Si j'étais roi de France, il n'entrerait pas un enfant dans les villes avant l'âge de douze ans (...) jusque-là, ils vivraient à l'air, au soleil, dans les champs, dans les bois, en compagnie des chiens et des chevaux, face à face avec la nature qui fortifie les corps des enfants, prête l'intelligence à leur cœur, poétise leur esprit, et leur donne de toutes choses une curiosité plus utile à l'éducation que toutes les grammaires du monde."

Alexandre DUMAS, "De la force physique".



Participation active des parents aux ateliers d'éveil

Partenariat avec la bibliothèque pour tous de Saint-Molf

En janvier, février et mars, les tout-petits ont invité les parents à partager un atelier pâte à modeler, le spectacle "Coucou", une sortie à la bibliothèque et une autre à l'exposition "Bébé croque-livres". L'équipe remercie la participation des parents qui est l'occasion de riches échanges pour les enfants et les professionnelles.

Les bénévoles de la bibliothèque nous accueilleront une fois par mois pour permettre à nos petits dévotés d'albums jeunesse de choisir leurs livres d'emprunt. Pour rappel, tous les enfants peuvent aller à la bibliothèque pour lire sans inscription, les emprunts pour les enfants sont gratuits (seule est à régler la petite adhésion annuelle).



Lectures à la bibliothèque et pâte à modeler



Les rencontres de la petite enfance du 4 au 14 mai

À vos agendas !

Les rencontres intercommunales de la petite enfance seront organisées par les communes de Saint-Molf, Mesquer, Piriac-Sur-Mer et La Turballe pour proposer des animations gratuites aux enfants de 0 à 6 ans : ateliers parents-enfants autour du jeu (mercredi 4 mai), soupe à histoires (vendredi 13 mai), balade animée (samedi 7 mai), fête familiale en plein air (samedi 14 mai), spectacles, atelier interactif alimentation (en soirée), etc. Le programme est disponible sur le site mairie-saint-molf.fr

I Enfance jeunesse

Services enfance jeunesse

Des vacances d'hiver autour du "chifoumi"



Ateliers "origami, scrapbooking et papier mâché",
train chifoumi, olympiades Pierre-Feuille-Ciseaux

Prévention contre le racisme et l'antisémitisme



La semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme est proposée par le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

Cette semaine valorise les engagements des institutions en faveur des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.

Le service jeunesse de la commune et les jeunes fréquentant ce service se sont investis sur ce projet et ont réfléchi à des mises en situation sur photographies.

Les photos sont exposées sur la place Camille Berthe.

Les promeneurs du Net : la prévention aux risques d'internet



Un promeneur du Net est un professionnel de la jeunesse : éducateur, animateur, travailleur social..., qui assure une présence éducative sur internet dans le cadre de ses missions habituelles.

Internet et les réseaux sociaux font partie du quotidien des jeunes. C'est un territoire qui présente à la fois des risques, mais aussi d'importantes potentialités pour les jeunes.

Le concept des promeneurs du Net est né en Suède au début des années 2000 pour installer un dialogue en ligne avec les

jeunes. En 2016, les CAF ont lancé ce concept sur l'ensemble du territoire national : le projet : "Promeneurs du Net, une présence éducative sur Internet".

La CAF de Loire Atlantique a confié la coordination du dispositif Promeneur du net au Centre Régional Information Jeunesse des Pays de la Loire (CRIJ).

Le promeneur établit une relation de confiance avec les jeunes de son territoire sur les réseaux sociaux, en se présentant toujours à visage découvert. Il répond aux préoccupations des jeunes et leur propose de participer aux événements de la

structure afin de tisser du lien, de favoriser l'accès aux droits...

Sur le département, 12 structures sont labellisées et 20 promeneurs du Net exercent depuis 2018. Chaque promeneur doit justifier de 3 heures de présence en ligne obligatoire par semaine.

Cette année, Sabrina LE THIEC, responsable du service jeunesse a postulé auprès du CRIJ et sa candidature a été retenue. Elle va bénéficier de plusieurs jours de formation pour exercer au mieux cette nouvelle mission et ainsi répondre aux préoccupations de nos jeunes.

École publique de la Roche Blanche

Bibliothèque de l'école

Nous comptons 11 640 livres en février, tous informatisés, couverts et nettoyés par nos précieux bénévoles Marie et Jean, anciens collègues. Ce sont eux qui ont monté cette fabuleuse bibliothèque depuis 2001 et qui la gèrent, prennent des petits groupes d'enfants pour le prêt de livres ou la lecture, le mardi matin et jeudi après-midi. Chaque classe, de la maternelle au CM2, a son créneau hebdomadaire. Bravo Marie et Jean ! Et encore un très grand merci de la part des enseignants mais aussi des enfants !



Projet de la classe de CM1/CM2

Cette année, Christine GERARD, enseignante de CM1/CM2, se lance dans un projet inédit jusqu'ici à l'école de la Roche Blanche. Afin de permettre aux élèves d'être acteurs de leurs déplacements, de connaître leurs limites physiques, de développer des qualités personnelles d'autonomie, de responsabilité, de persévérance, de tolérance, de respect de l'autre et de solidarité dans l'effort, la classe partira en juin sur la voie verte "La Loire à Vélo".

Les enfants ont commencé à travailler sur les engrenages. À partir de fin avril, ils travailleront dans un premier temps en circuit fermé puis en milieu plus ouvert.

Le vélo requiert un effort physique modéré, donc accessible à presque tous, et bénéfique pour la santé des élèves. L'élève devient éco-mobile et est invité à considérer le vélo comme un véritable moyen de transport au quotidien.

École privée Saint-François

Un air "d'antan" à l'école

Durant un semestre, les élèves de l'école Saint-François ont pu bénéficier de séances musicales hebdomadaires avec Sophie SPONEM, intervenante rattachée au conservatoire de Cap Atlantique. Le fil conducteur pour cette année était : "Invitons, chantons, partageons" avec comme objectif la découverte de diverses chansons ayant bercé la génération de nos aînés et la création d'une chorale.

Aussi, de la petite section au CM2, les élèves ont pris plaisir à chanter des classiques indémodables comme : Un petit poisson, un petit oiseau de Juliette Gréco, Jean Petit qui danse, La mère Michel, Douce France de Charles Trenet, Qu'est ce qu'on attend pour être heureux, les amants de Saint-Jean ou encore Imagine des Beatles... Les élèves nous ont surpris par leur enthousiasme et leur rigueur dans l'apprentissage de ces chants pas toujours faciles à interpréter. Seul bémol, la crise sanitaire a une nouvelle fois rendu impossible la finalisation du projet, à savoir l'invitation des aînés à venir écouter le concert des enfants...



Une belle surprise pour les grandes sections !

Durant le mois de décembre, les élèves de grande section ont bien évidemment travaillé autour du thème de Noël ! Ils ont découvert et étudié l'album : "La lettre du Père Noël" de Yukiko Tanno et cela leur a donné l'envie d'écrire une lettre au... Père Noël !

Chaque élève a pu dire et écrire un message et la rédaction de ce courrier a été réalisée collectivement, un travail qui a demandé beaucoup d'efforts et de concentration pour des élèves de 5 ans ! Il fallait s'appliquer car le destinataire était de taille ! Une fois la lettre rédigée, les 7 élèves de grande section se sont rendus au bureau de poste de Saint-Molf et Lorette à pu affranchir le précieux courrier ! Quelques jours plus tard, une belle surprise attendait les enfants. Le Père Noël avait répondu et avait même glissé dans l'enveloppe un coloriage géant en guise de remerciement ! Et dire que certains pensent que le Père Noël n'existe pas ! Nous, on a la preuve du contraire !

I Tribune de la minorité

La publication du rapport de la Chambre régionale des comptes a beaucoup ému les Mendulphins et contrarié notre Maire. Nous tenons à réaffirmer que les éléments factuels de nos interventions, certaines reprises dans la presse locale, sont totalement issues de ce rapport. Une simple lecture de la synthèse permet de cerner une capacité de désendettement dégradée, des dépenses d'équipement excédant les capacités financières de la commune ou des charges de personnel trop importantes relativement aux recettes. Dès ce moment, la Chambre indique qu'une forte augmentation des impôts locaux est à prévoir, sachant que les dépenses de fonctionnement augmentent deux fois plus vite que les recettes (§ 3-1 du rapport, page 15) : **une augmentation significative des impôts locaux encore à la main des communes est indispensable** (Taxe foncière, Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires, Taxe d'habitation sur les logements vacants, Taxe d'aménagement). La totalité des annuités de remboursement des emprunts excède 180 000 €.

Le rapport a eu un effet électrochoc sur notre Maire et le bureau municipal. Il a été proposé, lors du débat de préparation budgétaire du 3 mars, une augmentation des taxes tout à fait significative. Les propriétaires mendulphins se verraient appliquer une hausse du taux des impôts fonciers (bâti et non bâti) de 2,66%, à laquelle s'ajoute une hausse des bases taxables, décidée par l'État de 3,4 %. La combinaison de ces deux taux amènerait une augmentation de 6,63 % pour les propriétaires mendulphins. Une hausse de la taxe d'aménagement (perçue un an après l'attribution d'un permis de construire) et des taxes d'habitation encore existantes (résidences secondaires et logements vacants) serait appliquée dès que la réglementation le permettra. Nous voterons, avec regret, ces augmentations.

Nous avons décidé de répondre très formellement, lors du Conseil Municipal réuni pour étudier ce rapport car il annonçait ce que nous avions évoqué lors de la campagne des municipales de 2020 : la situation financière de la commune de Saint-Molf est inquiétante. Le maire nous a reproché d'avoir validé certaines dépenses lors d'un dernier conseil municipal. Bien entendu, il n'y a

aucune comparaison à faire entre un emprunt de 1,5 million d'euros (et ses annualités de 90 450,72 €) et le financement du "Lieu d'Accueil Enfants-Parents" qui ne coûtera que 1 004 € par an.

Parmi les solutions d'économies proposées, le Maire a balayé d'un revers de main l'étude du coût de nos deux terrains de football (gros entretien périodique, éclairage, arrosage, tonte...). Si l'utilisation d'un terrain de compétitions et d'un terrain d'entraînement est confirmée, ne pourrait-on envisager une mutualisation avec une commune voisine pour au moins l'un des deux ? Depuis le 30 juin 2014, le Conseil attend que le coût de revient de chacun de ces deux terrains soit établi, comprenant bien entendu les salaires versés aux employés municipaux en charge de l'entretien, l'eau, l'électricité, et les autres frais dont, par exemple, la réfection du vestiaire et de son chauffage. De même, le questionnement de la Chambre régionale des comptes sur le coût de la police pluricommunale (30 000 € par an, § 1-2-2 du rapport, page 8) n'éveille que peu d'écho au sein du conseil municipal.

Nous souhaitons, pour terminer cette tribune, évoquer deux points : la création d'un tiers-lieu avec une épicerie solidaire et la journée citoyenne.

Le Conseil a acté la mise à disposition de l'ancienne maison paroissiale à l'association en cours de création pour gérer le tiers-lieu (espace de rencontre, de convivialité et d'actions solidaires) et l'épicerie solidaire. Cette association est quasiment prête à fonctionner mais les projets de Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) que nous avons vus ne semblent comporter aucune somme permettant des travaux avant 2023 et 2024.

La journée citoyenne, que nous souhaitons voir transformer en journée solidaire, doit permettre un rassemblement des Mendulphin(e)s autour d'axes fédérateurs : troc solidaire, aménagement du bois de Kercadoué, apprentissage des gestes de premiers secours, jardins partagés, plantations collectives, tables de jeu des enfants, ...

■ Dominique DEHAIS (Kernodet), Véronique CARDINE (La ville au vent), Denis LAPADU-HARGUES (Pennemont), Didier ROUFFIGNAC (Le Petit Clin)

I Numéros utiles

Services municipaux

- Mairie • 02 40 62 50 77 • Fax 02 40 62 50 53
accueil@saintmolf.fr
www.mairie-saint-molf.fr
- Agence postale en mairie • 02 40 62 51 28
du lundi au vendredi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 16 h,
samedi : 10 h - 12 h
- Police municipale pluricommunale
02 40 01 78 54
- Restaurant scolaire : salle de la Roche
Blanche, rue de la Roche Blanche
02 40 62 54 10 • enfance@saintmolf.fr
- La Récré Multicolore (Service enfance
jeunesse) rue de la Roche Blanche
02 40 62 58 43 • enfance@saintmolf.fr ou
jeunesse@saintmolf.fr • accueil
administratif du lundi au vendredi : 9 h - 18 h
- La Salorge des Doudous (micro-crèche)
02 40 01 58 39 • creche@saintmolf.fr
- RPE Relais petite enfance intercommunal
du Pays blanc • 06 72 09 69 48
ramdupaysblanc@laturballe.fr
- Bibliothèque pour Tous • 06 81 40 17 73
6, rue de la Duchesse Anne
Mercredi, samedi et dimanche : 10 h 30 - 12 h 30

Autres services publics

- Site officiel de l'administration française :
service-public.fr
- Office de Tourisme intercommunal La
Baule-Presqu'île de Guérande
02 40 62 58 99 • www.labaul-guerande.com
- Transports collectifs Aléop Pays de la Loire
09 69 39 40 44 • www.aleop.paysdelaloire.fr
- Refuge pour animaux • 02 40 53 08 21
Kerdino - Guérande

- Gendarmerie • 02 40 24 90 42 ou 17
2, rue Roger Camaret - Guérande
- Pôle emploi • 3 bis, rue des Noëles - La Baule
- Mission locale • 02 40 42 96 76
2, rue Louis Léon - Guérande

Établissements scolaires

- École publique de la Roche Blanche
02 40 62 59 69 • ce.04400865b@ac-nantes.fr
- École privée Saint-François • 02 40 62 58 95
ecole.st-francois651@orange.fr

Santé/Social

- Maison médicale • 26, rue de la Duchesse Anne
- Médecins • 02 40 62 52 52
- Dentistes • 02 40 62 55 04
- Infirmières/infirmiers • 02 40 62 58 06
- Orthophoniste • 02 51 10 28 99
- Psychologue • 07 66 27 85 06
- Pharmacie des Salants • 02 40 62 51 00
31, rue de la Duchesse Anne
- CAPS (Centre d'Accueil et de Permanence
de Soins)
appeler le 15 avant de vous rendre au CAPS !
Avenue Pierre de la Bouéxière - Guérande
- Centre antipoison • 02 41 48 21 21
- Kinésithérapeute • 02 44 07 74 01
22, rue de la Duchesse Anne
- Ostéopathe • 02 40 60 26 38 ou 06 11 66 37 33
11, place de l'Abbé Biré
- Psychologue • 02 40 70 30 36 ou 06 22 94 11 54
Pend'hué
- Centre médico-social (assistantes sociales
et PMI - consultation des nourrissons) :
Espace départemental des solidarités
02 40 24 92 35 • Guérande

- CLIC éclairage (personnes âgées)
26 bis, faubourg Saint-Michel - Guérande
02 40 62 64 64 • Fermé au public le mardi
après-midi • www.clliceclairage.com
- Cabinet vétérinaire de l'Océan
25, rue de l'Océan • 02 51 76 92 84

Culte

- Paroisse Sainte-Anne du Pays Blanc
(Presbytère) 21, rue du Maréchal Leclerc
La Turballe • 09 65 26 65 36
www.paroissesdupaysblanc.fr

N° pour toute urgence : 112 (pour les personnes sourdes et malentendantes ou quand l'alerte exige la discrétion orale : SMS au 114 ou application smartphone "Urgence 114")

SAMU/CAPS : 15 - Sapeurs-pompiers : 18

Police secours : 17 ou 02 40 24 90 42

Police pluricommunale : 02 40 01 78 54

Pharmacie de garde : 37 27 (appel payant)

Médecins de garde : 116 117 - Samu social : 115

Victimes ou témoins :

- enfants en danger (violences physiques et/ou psychologiques) : 119
- femmes victimes de violence 24h/24 - 7j/7 : 3919

Coupure ou dommage ligne téléphonique

> France Télécom - Orange : 39 00

- signalement en ligne sur dommages-reseaux.orange.fr
- application pour smartphone "Orange dommages réseaux"

Coupure ou dommage ligne électrique

> Enedis : 09 726 750 44 - Application "Enedis à mes côtés"

Assainissement de la Presqu'île de Guérande Veolia

Pour nous joindre en toutes circonstances,
7j/7 et 24h/24 02 51 76 02 67 - Un engagement
d'intervention dans un délai de moins d'une heure

ÉTAT CIVIL

Bienvenue à...

Mayna GOUGEON - 15/10/2021
 Lisandro TOBIE - 28/10/2021
 Isaac AUGUSTE - 30/10/2021
 Louis MUSLER - 04/11/2021
 Jade CAGNET - 01/12/2021
 Noé DUMONT - 05/12/2021
 Tyler BUTTET - 09/12/2021

Milo GUILLOUCHE - 05/01/2022
 Emmy SAGNA - 15/01/2022
 Léon RAITIÈRE - 17/01/2022
 Camille DESALE - 20/01/2022
 Théa BELLEC - 21/01/2022
 Eden MAHÉ PÉREL - 01/02/2022
 Arthur GERVAIL - 02/02/2022
 Lara JOUAN - 05/03/2022



Tous nos vœux de bonheur à...

Monica ITO FUKUGAKIUCHI
 & Samy LALIA - 16/10/2021
 Anne-Laure PERRAIS
 & Christian GAUTREAU - 02/04/2022

Ils nous ont quittés...

Jean-Pierre HUSSENET - 14/11/2021
 Pierre DENIAUD - 19/12/2021
 Gislaine GUY - 20/01/2022



Le petit Léon est né à Saint-Molf !

Registre des personnes vulnérables

Inscription auprès du CCAS des personnes fragiles et/ou isolées, domiciliées sur la commune. Formulaire disponible à l'accueil de la mairie ou sur mairie-saint-molf.fr, rubrique > Pratique > Social, santé, emploi > santé et prévention.

Vous êtes nouveau à Saint-Molf ?
 Habitants, commerçants ambulants, professionnels : signalez-vous en mairie !

La chapelle Saint-Germain ouvre ses portes aux artistes

Comme chaque année, aux beaux jours, la commune offre deux types d'expositions, avec des modalités différentes :

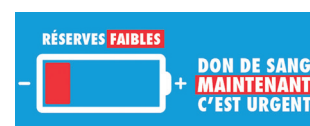
L'exposition libre :

Location de la chapelle d'avril à octobre, pour 60 euros la semaine.

L'exposition suite à l'appel à candidatures :

Exposition simultanée de cinq artistes sélectionnés pendant deux semaines, du 31 juillet au 14 août.

Informations sur le site mairie-saint-molf.fr, rubrique Découvrir > Culture, Histoire & Patrimoine.



France Services : un lieu unique pour toutes vos démarches administratives

France Services est un guichet unique, qui donne accès, dans un seul et même lieu, aux principaux organismes de services publics (ministère de l'Intérieur, ministère de la Justice, Finances publiques, Pôle Emploi, assurance retraite, assurance maladie, CAF, MSA et la Poste). Les agents France Services vous accompagnent dans l'utilisation d'outils informatiques et dans vos démarches numériques du quotidien (création d'une adresse e-mail, impression ou scan, simulation d'allocations, création de vos identifiants pour accéder au service public en ligne...)

Votre espace France Services le plus proche > Saint-Lyphard.

RÉSERVEZ LA DATE !

- **4 > 14 mai** : les rencontres de la petite enfance* (p. 17)
- **15 mai** : vide-grenier dans le bourg - association de chasse
- **16 mai** : mini-stage comptage des oiseaux du jardin Parc de Brière* (p. 10)
- **20 mai** : portes ouvertes lycée Kerguenec
- **21 et 22 mai** : compétition d'escalade
- **22 mai** : à 5h28 ! passage de la Redadeg, course de relais de promotion de la langue bretonne
- **12 juin** : 1^{er} tour élections législatives
- **19 juin** : 2^e tour élections législatives
- **25 juin** : fête de l'école de la Roche Blanche - Bois Pierrot
- **26 juin** : kermesse de l'école St François - Bois Pierrot
- **27 juin** : conférence réflexologie palmaire - CCAS* (p. 16)
- **3 juillet** : balade musicale
- **9 juillet** : soirée moules-frites (comité des fêtes)
- **11 juillet** : sortie pédestre "promenons-nous dans les bois" Parc de Brière* (p. 10)
- **23 juillet** : sardinade (comité des fêtes)
- **29 juillet** : sortie pédestre "enquête d'eau" CPIE Loire Océane*
- **4 août** : don du sang - salle des sports
- **7 août** : fête des battages - Bois Pierrot

Toutes les informations sont sur le site mairie-saint-molf.fr

* Activités sur réservation préalable

I Nos partenaires

N°siret
3
8
2
3
8
4
3
0
0
0
2
0

Jean-Louis BERTHE

PEINTURE
DÉCORATION - PAPIERS PEINTS
RAVALEMENT - REVÊTEMENTS
Sols et murs

1, Théléac - 44350 SAINT MOLF
@ j-l.berthe@orange.fr ☎ 02 40 62 52 65

**AVICULTEUR
ÉLEVEUR DE VOLAILLES**

EARL LE CORMIER
Tél. : 06 89 15 72 53

SAINT-MOLF

AB AGRICULTURE BIOLOGIQUE
FR-BIO-01
Sainte-Agathe

Le Jardin de Virginie
Virginie Vieval
Artisan Fleuriste

02 51 16 91 52
3 rue de la Duchesse Anne
44 350 Saint-Molf

RESEAU FLORE
f t

les p'tits ciseaux
coiffeur visagiste

Coloration végétale bio "couleur Gaïa"
Balayage à l'argile bio
☎ 02.51.16.03.91
3 rue du mès 44350 Saint Molf

lesptitsciseaux_stmolf Les p'tits ciseaux

Entreprise de maçonnerie
Michel Berthe

Artisan
NEUF et RÉNOVATION

9 rue du Calvaire
ASSÉRAC
02 40 01 70 13
06 49 08 88 95

20 Théléac
SAINT-MOLF
02 40 62 56 16
06 49 08 88 95

TOUS LES DIMANCHES SUR LE MARCHÉ DE SAINT-MOLF

cuisine de saison
faite maison

Plats cuisinés et acras
Recettes régionales du monde entier
Produits locaux, AOC, AOP,
Label rouge fermier...

06 52 40 34 49
mail : presquilegourmande@gmail.com
site : www.presquilegourmande.com
Facebook : @lapresquilegourmande

**PRESQU'ÎLE
GOURMANDE**

MAGRÉ THIERRY
MENUISERIE CHARPENTE ARTISANALE

Ouvertures - Fermetures
BOIS - ALU - PVC
Ossatures Bois
Cloisons sèches
Terrasses bois

RGE éco artisan
Tél. 02 40 22 09 77
06 77 82 40 52
44350 SAINT-MOLF
magre.thierry@wanadoo.fr

Ets COUPRIE Vincent
BOIS - ALU - PVC - MIXTE

Fenêtres • Volets • Stores
Portes • Portails
Vitrages • Motorisations
Portes de garage • Parquets
Électricité • Plomberie

Pose exceptionnelle
et exclusive*

3 route du Rêveri - 44350 SAINT-MOLF
Tél. 02 40 24 15 84 - Port. 06 71 01 61 83 - Fax 02 40 11 13 60
www.couprivincent.com - vincentcouperie@orange.fr
* Dépose systématique des vieux bâtis sans dégat et sans plus value